

Binder

THE SOCIAL
WORKER



L'ASSISTANT
SOCIAL

A QUARTERLY BULLETIN

OF THE INTERNATIONAL FEDERATION OF SOCIAL WORKERS

EDITOR: J.M. Small - CO-EDITOR: M.L. Breen

Vol. V. No 1

Mars 1962

EDITORIAL

The principal event in the social service field during 1962 will be the Eleventh International Conference on Social Work which is to take place (19-25 August) at Rio de Janeiro. The International Federation of Social Workers has scheduled a study group during the period of the Conference as well as an open meeting on August 23rd, around the theme "The Contribution of Professional Associations of Social Workers to Community Development" May we call your attention to the questionnaire which was sent out by our Secretary to all member associations in connection with this. For the convenience of those who prefer it, we are publishing in this issue the questionnaire in French. Since these responses must be received by Miss Adams before March 31st, no time should be lost in getting these to her. But better late than not at all.

We hope that many social workers will be able to attend the Conference in Brasil. Those who have attended previous sessions know how valuable these and the accompanying meetings are. Not only do they provide the opportunity for studying a major problem with the stimulation and profundity brought to it by so many diverse points of view, but they permit social workers, on a world-wide basis, to meet their present colleagues as well as those who train those who will carry on this work in the future.

Nevertheless, we are under no illusions as to the number of Europeans that will be able to attend. The trip is too long and the fare too costly for many of them. Therefore two study tours in Europe itself are also planned for them on community development. One will be held in the Netherlands from the 18th to the 29th of June and a circular giving further information is being sent to all member associations. The other tour will take place later in Italy.

For those who were not at Rome last year, we are printing a résumé of the remarkable report that was presented there by Prof. KATZ on The Role of the Social Worker in regard to the Social Welfare Policy of his Country. This is a vital subject today for many of our member associations and in particular for the French Association as will be seen from the report of its latest Congress.

THE EDITORS

L'année 1962 sera celle de la réunion de la Conférence Internationale de Service Social à Rio de Janeiro en août et aussi de la Fédération Internationale des Assistants Sociaux qui organise un groupe d'études entre le 19 et le 25 août. Nous rappelons le questionnaire envoyé par notre Secrétaire Générale à toutes les associations membres afin de préparer la réunion ouverte organisée par la FIAS le 23 août et dont le thème sera: "L'apport des associations professionnelles d'assistants sociaux au développement

communautaire". Pour celles qui préfèrent travailler sur un texte français, nous le publions dans ce numéro en vous précisant que les réponses devraient parvenir à Miss Adams avant le 31 mars. Il n'y a donc plus de temps à perdre, mais "Mieux vaut tard que jamais".

Nous espérons qu'un grand nombre d'assistants sociaux pourront faire le voyage du Brésil. Ils ne le regretteront certainement pas plus que ceux qui ont participé aux sessions précédentes. Avec leurs réunions parallèles des assistants sociaux et des écoles de service social, les Conférences Internationales de Service Social sont toujours l'occasion non seulement d'étudier les divers aspects d'un thème de grand intérêt, mais aussi de rencontrer des collègues du monde entier, ainsi que ceux qui forment les nouvelles générations.

Ne nous faisons pas trop d'illusions. Le voyage de Rio de Janeiro sera long et coûteux pour les assistants sociaux européens. Aussi le Comité Exécutif de la FIAS a-t-il prévu à leur intention deux voyages d'études en Europe même sur le thème du développement communautaire. Le premier aura lieu aux Pays-Bas du 18 au 29 juin 1962 et une circulaire en anglais est envoyée à ce sujet à toutes les associations membres (On en trouvera l'essentiel plus loin). Le second voyage aura lieu plus tard en Italie.

A l'intention de ceux et de celles qui n'étaient pas à Rome il y a un an, nous publions un résumé du remarquable rapport qu'y avait présenté le prof. KATZ sur Le rôle de l'assistant social dans la politique sociale de son pays. Thème d'actualité pour plusieurs de nos associations membres, en particulier l'Association Française comme on le verra d'après le compte rendu de son dernier Congrès.

LES REDACTRICES

QUESTIONNAIRE

pour la réunion organisée le jeudi 23 août 1962 par la FIAS à l'intention des assistants sociaux participant à la Onzième Conférence Internationale de Service Social à Rio de Janeiro.

Sujet: L'apport des associations professionnelles d'assistants sociaux au développement communautaire.

Prière aux associations membres d'envoyer leurs réponses avant le 31 mars 1962 à la Secrétaire de la FIAS: Miss Margaret E. Adams, NASW, 95 Madison Avenue, New-York 16.

Introduction

La FIAS profite de l'occasion de la Conférence Internationale de Service Social pour organiser une réunion ouverte à tous les assistants sociaux présents. Le but en sera de se rendre compte de l'apport des associations professionnelles d'assistants sociaux au problème général traité par la CISS. Nous demandons à toutes les associations membres d'y réfléchir à l'avance en groupes et de fournir ainsi les bases d'un rapport à présenter lors de la réunion prévue. Nous tenons surtout à obtenir des exemples d'expériences faites dans vos pays respectifs.

Avant d'entrer en matière, il est important de faire la différence entre une évolution naturelle de la communauté et le développement communautaire qui est un processus planifié et organisé.

Il devrait se réaliser par une action concertée de toutes les institutions, organisations et personnes intéressées et responsables.

Est-ce que les associations professionnelles d'assistants sociaux ont un rôle à jouer dans cette action? Croyez-vous que

- le perfectionnement des assistants sociaux,
- le relèvement du statut professionnel,
- l'étude des problèmes sociaux par la recherche,
- la prise de position officielle,
- l'interprétation de la profession vis-à-vis d'autres groupements,
etc.

pourraient être des éléments à considérer dans notre étude? Est-ce qu'il y a encore d'autres aspects à retenir?

Quelles seraient les façons d'agir? Vous organisez des conférences, vous avez des réunions, des cours, vous vous faites représenter dans des comités, est-ce que cela suffit pour atteindre le but décrit plus haut? Envisagez-vous d'autres moyens?

Nous vous demandons d'exposer vos opinions, vos expériences et vos suggestions en répondant aux questions suivantes:

1. Croyez-vous que les associations professionnelles d'assistants sociaux aient la responsabilité et la possibilité de faire un apport au développement communautaire?
2. Exposez les buts de votre association exprimés dans vos statuts en faisant ressortir et en interprétant ce que vous considérez comme important en rapport avec ce sujet.
3. Est-ce qu'il y aurait lieu de compléter vos statuts à cet égard?
4. Avez-vous entrepris des actions dans le sens indiqué
 - a) au cours de deux dernières années
 - b) plus tôt
 - c) à présent?
5. Quels étaient les motifs de vos actions?
6. Quelles méthodes avez-vous appliquées?
7. Avez-vous constaté des résultats? Lesquels?
8. Avez-vous des projets pour l'avenir?
9. Si vous n'avez pas de projets ou si vous n'avez rien pu ou voulu réaliser dans le passé, donnez-vous vos raisons.
10. Idées, remarques, etc.
11. Liste de publications, articles de périodiques, etc. parus dans votre pays sur ce sujet et que votre association estime importants.

N.B. Répondez, s.v.p. avant le 31 mars 1962 à Miss Margaret E. Adams,
NASW, 95 Madison Avenue, New-York 16.

VOYAGE D'ETUDES AUX PAYS BAS SOUS LES AUSPICES DE LA FIAS

Ce voyage international est organisé du lundi 18 au vendredi 29 juin 1962 par l'Association Néerlandaise des Assistants Sociaux et permettra de voir à partir d'Amsterdam, différentes réalisations dans le domaine du développement communautaire tant dans des villes que des régions rurales. Ce voyage donnera aussi l'occasion de visites touristiques à Delft et quelques vieilles bourgades de pêcheurs sur la côte

du Zuiderzee et laissera du temps libre le samedi après-midi et soir, et le dimanche. Les organisateurs sont à la disposition des assistants sociaux qui voudraient prolonger leur séjour aux Pays-Bas et y passer une partie de leurs vacances.

Les organisateurs aimeraient qu'au moins un participant de chaque association membre de la FIAS prenne part à ce voyage d'études afin d'enrichir les contacts et les échanges d'expériences. Dans ce but, chaque association devrait porter ce projet de voyage le plus vite possible à la connaissance de ses adhérents et en choisir trois dont les noms devraient être envoyés à l'association néerlandaise en ordre de priorité. En effet, la personne en tête de liste est sûre d'être acceptée tandis que la participation des deux autres dépendra des inscriptions, le nombre des participants étant limité. Il est essentiel de comprendre l'anglais car tous les commentaires seront faits dans cette langue et il n'est pas prévu de traduction. Prière d'utiliser les formulaires annexés à la circulaire et de les renvoyer avant le 15 avril au NEDERLANDSE BOND VAN MAATSCHAPPELIJKE WERKERS, à l'attention de Melle M.M. Bakker, 2e Weteringdwarsstraat 45, Amsterdam C., Pays-Bas.

Prière d'envoyer en même temps un montant de 15 dollars à la banque: TWENTSCHE BANK, van Baerlestraat, Amsterdam pour le compte du "Nederlandse Bond van Maatschappelijke Werkers". Cette somme représente la finance d'inscription de \$5 du premier délégué qui sera certainement accepté et une avance de \$10 sur le coût total du voyage estimé à environ \$110 ou 400 Florins, tout compris avec logement dans chambre individuelle. Dans le cas où la personne désignée ne participerait pas au voyage, ce versement initial de \$15 ne sera pas remboursé.

Des renseignements détaillés parviendront plus tard directement aux personnes inscrites.

MENTAL HEALTH ASPECTS OF SOCIAL WORK

Report on the Seminar organized by the IFSW from September 1st to 10th, 1961 in High Wycombe, England.

From September 1st to 10th, the International Federation of Social Workers conducted a seminar in England, i.e. in Uplands, High Wycombe, 29 miles from London, in which I had the privilege of participating. The topic of the seminar was "Mental Health Aspects of Social Work". It was the Association of Social Workers of Great Britain who had arranged the meeting. Mrs. E. Irvine was the director of the seminar. She is a very wise, skilled and inspiring person, in professional life, a senior psychiatric social workers of the famous Tavistock Clinic in London. There were about 40 participants (of whom one (1) male) from 17 different countries.

The work of the seminar was carried on through lectures, general discussions, group discussions, films and excursions. Four different general topics were treated in the lectures. 1. Mental Health Aspects of Family Problems, 2. Mental Health Problems of the Handicapped, 3. Psychoses, Neuroses and Character Disorders (a) in Institutions (b) in the Community, 4. Mental Health Aspects of Social Work Training.

The lectures were given by outstanding experts. Every single one of the lectures was excellent: Mrs. Spillius' interesting report about family life in the Tonga Islands; Miss Tuxen's talk on the problem of the hard of hearing; Miss Wedderburn's account of her very personal and original way of working amongst the "socially sick"; and the symposium about professional training, a very timely topic. All the lectures were followed by lively discussions.

Several afternoons and one whole day were reserved for excursions to different institutions, rehabilitation centres, children's homes, mental hospitals, etc. Besides this we were given the opportunity of sightseeing in Oxford, and one afternoon we left all social problems and went to Stratford-on-Avon, where we attended an excellent performance of "As you like it", after having looked at the town and having eaten a marvellous dinner in the restaurant of the theatre.

It was, however, not only the very good program that made the seminar such a delightful experience for me, but also the kindness of our English hosts, who arranged everything perfectly and looked after our physical wellbeing with such attention. The seminar was held in an old English estate that included the most modern comforts. Every one had a private room and as the program was quite strenuous the restful atmosphere was very much appreciated.

The participants themselves also contributed to the interest of the seminar. The general discussions were not finished when the time was up, but wherever one went, there was to be seen groups of people carrying on discussions in a lively way. When entering the dining room, one could hardly hear one's own voice and there were conversations going on in many different languages at every single table. We were all intent on and interested in exchanging our experiences and problems. In many cases we could observe that our problems were exactly the same, though conditions might be ever so different from one country to the other. In another case one country might have solved a problem in the opposite way, where we can learn and exchange experiences. And last but not least, in this way one can make good friends all over the world.

I want to express my thanks and that of my colleagues to the International Federation of Social Workers for having organized this seminar. We are hoping that such seminars shall be arranged regularly in the future, as we are constantly in need of new skills and new ideas in our work.

Ingrid GUNNÄS
Göteborg (Sweden)

Résumé

Ce séminaire sur les Aspects Mentaux du Service Social fut organisé sous les auspices de la FIAS à Uplands, High Wycombe, à environ 45 km de Londres, par l'Association Britannique des Assistants Sociaux. La directrice en était Mrs. E. Irvine, assistante sociale psychiatre en chef à la consultation du célèbre Tavistock Institute.

Il y avait 40 participants dont un seul masculin. Le séminaire comportait des conférences magistrales, des discussions générales et en groupes, des films et des excursions. Les quatre sujets suivants figuraient au plan d'études: 1. Aspects mentaux des problèmes familiaux, 2. Problèmes d'hygiène mentale des handicapés, 3. Psychoses, névroses et troubles du caractère dans les institutions et la collectivité, 4. Aspects d'hygiène mentale de la formation en service social.

Les exposés généraux furent de premier ordre et suivis de discussions très animées. L'agrément du cadre et la cordialité de l'accueil contribuèrent à faire de ce séminaire une expérience à la fois agréable et enrichissante.

LE ROLE DE L'ASSISTANT SOCIAL DANS LA POLITIQUE SOCIALE D'UN PAYS

Résumé du rapport présenté par M. Arthur KATZ
Doyen du Collège Adelphi, Ecole de Service Social de New-York, lors de la Conférence de Rome, janvier 1961.

Le rapport reflète non seulement les vues personnelles de M. Katz mais aussi les réponses données par les associations membres de la FIAS au questionnaire qui leur avait été envoyé. Une première difficulté a consisté à définir ce qu'en entendait par "politique sociale", car ce terme - comme celui de "service social" et d'autres - ne recouvre pas partout le même concept. M. Katz considère comme particulièrement claire la définition donnée par le prof. Weizmann de l'Université de Tulane.

"Le terme "Politique" s'entend du processus de formulation d'une décision sociale qui détermine, formule et promeut une action sociale, aussi bien que le résultat de ce processus.

"Le concept a plusieurs dimensions relatives aux différentes sortes de politiques intéressant la profession

Politique sociale
Politique de bien-être (welfare)
Politique publique
Politique de service social".

Toutes les associations (dix réponses) ont répondu affirmativement à la question L'assistant social a-t-il un rôle valable à jouer dans la politique sociale? Elles pensent que l'assistant social étant en contact direct avec les conditions sociales actuelles, ainsi que les problèmes et les besoins des usagers que en découlent, il est bien placé pour évaluer l'efficacité de la politique sociale en cours.

On peut aussi admettre qu'une réforme de la structure sociale afin de prévenir les conditions auxquelles les assistants sociaux s'efforcent de remédier est un des buts du service social.

Il est évident que l'assistant social n'est pas complètement libre vis-à-vis des pressions économiques qui ont jusqu'ici influencé l'évolution sociale. Il n'est pas libre non plus vis-à-vis des forces psychologiques et sociales qui encouragent le développement du pouvoir personnel.

La déontologie de l'assistant social, son objectivité professionnelle et le fait qu'il s'est surtout consacré aux éléments les plus faibles de la société le poussent à servir la cause commune. Il a la mission unique de devoir considérer dans leur totalité besoin et comportement.

Comment l'assistant social peut-il agir en vue de la politique sociale?

Afin d'élever le niveau de vie, il peut relever et faire connaître des faits relatifs au coût de la vie aux revenus familiaux, en outre l'assistant social peut aider ses clients à faire valoir leurs droits.

Toutefois une association pensait que relever le niveau de vie n'est pas une fonction directe du service social et que l'assistant social ne peut agir dans ce domaine qu'en tant que citoyen.

Les opinions étaient plus partagées sur l'opportunité que les assistants sociaux éveillent la conscience sociale des usagers; pourtant l'assistant social doit aider l'utilisateur à voir qu'il bénéficie d'un système dans lequel tous sont solidaires, par exemple la sécurité sociale et les allocations familiales, ce qui accroît leur dignité.

Toutes les associations ont convenu que l'assistant social avait la responsabilité de "coopérer en vue de trouver les moyens d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des institutions sociales". Elles ont reconnu le besoin d'une meilleure organisation et administration des services, aussi bien que d'une meilleure interprétation pour la communauté.

L'assistant social doit également aider à individualiser l'activité de certaines institutions sociales publiques. "Il doit être capable d'établir des priorités en aidant les institutions à s'adapter à la réalité et à couvrir les besoins les plus urgents. Il a aussi une responsabilité dans l'aide à apporter aux institutions qui ne répondent plus à un besoin de changer leur fonction".

En outre, l'assistant social peut contribuer à l'étude des besoins rendant de nouvelles institutions indispensables lorsque des mesures individuelles ne sont pas suffisantes et qu'il faut trouver des solutions collectives.

Plusieurs modes d'action sont proposés:

1. L'action sociale individuelle qui est une méthode partout reconnue et acceptée. Dans les pays où la profession est peu développée, le service social a rarement l'occasion d'intervenir d'une façon collective. L'assistant social agira donc essentiellement en qualité de citoyen afin de documenter la population et aussi au sein de l'organisation pour laquelle il travaille. Toutefois cette action est plus efficace si elle se fait par l'intermédiaire d'une association professionnelle.

2. L'action directe envers les usagers qui a été soutenue dans la majorité des réponses, car il faut entraîner les bénéficiaires présents ou éventuels de l'action sociale dans des efforts continus.
3. L'occupation de postes de responsabilités dans les services civils, ce qui permet à l'assistant social d'exercer une influence directe sur la politique sociale et aussi sur l'opinion publique, en particulier dans le domaine de la législation.
4. L'utilisation des études, recherches et rapports qui sont de solides méthodes de participation à la politique sociale est largement encouragée dans toutes les réponses.
5. Les conseils sur les services sociaux de groupe. Donner des conseils de ce genre incombe avant tout à l'association professionnelle qui a d'autant plus de responsabilité à cet égard que son avis a été sollicité et qu'il est le fruit d'une discussion de groupe au sein de l'association.

Les réponses ont cité tant d'exemples divers d'activité en matière de politique sociale que M. Katz a renoncé à les rapporter.

Quelques pays regrettent vivement l'absence d'une action collective professionnelle. Cela diminue-t-il la valeur de l'action de l'assistant social à titre individuel? M. Katz ne le pense pas et estime que la solution se situe dans un juste milieu d'interdépendance et de soutien mutuel. L'individu doit se sentir libre de répondre lorsque les pouvoirs publics sollicitent sa participation, mais il doit aussi pouvoir se référer à une prise de position de son association. Il est aussi très important, surtout dans les pays où la profession est nouvelle, que l'association soit prête à déléguer tel ou tel de ses membres pour une consultation en matière de politique sociale.

La plupart des réponses estiment que les travailleurs sociaux n'ont en général pas les moyens suffisants pour poursuivre une politique sociale. Ils n'y consacrent le plus souvent qu'une part minime de leur vie professionnelle. Ils doivent donc apprendre à utiliser dans ce sens leur formation et leur connaissance technique, ainsi que saisir les opportunités qui se présentent à eux en tant que citoyens, employés d'un service ou membres d'une association professionnelle. Le problème essentiel, écrit une association, est le manque de foi dans le potentiel de l'action politique exprimée par le travailleur social en tant que citoyen ou représentant d'une association.

Une meilleure participation du travailleur social dans ce domaine commence au niveau de sa formation pendant laquelle les étudiants devraient apprendre à voir leur rôle envers la communauté entière. On peut alors se demander si les écoles sont assez intéressées par ce domaine capital de la politique sociale. Il faut aussi que les étudiants apprennent à utiliser les statistiques et d'autres méthodes de recherches comme fondements solides de leurs convictions.

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

The U.N. General Assembly took action to approve annual meetings of the Social Commission. The 1962 session will convene on April 30. The Assembly also increased membership on the Commission to twenty-one nations and through action on the budget added two posts in the Secretariat for Social Affairs Officers in regions. It also agreed that, beginning in 1963, there will be an analytic report on the world social situation published biennially. These reports will alternate between emphasis on general social conditions and program projects and urgent comprehensive social problems.

The General Assembly also endorsed the principle of balanced economic and social development and expressed concern regarding mass illiteracy, authorizing a survey and recommendations for approaches to this problem to be conducted with the cooperation of UNESCO.

Margaret E. ADAMS

La Sous-Commission de la Lutte contre les mesures discriminatoires a décidé de faire une étude relative à la discrimination vis-à-vis des enfants nés hors mariage, sous réserve de l'approbation de la Commission des Droits de l'Homme et du Conseil Economique et Social ("Lettre hebdomadaire des Nations Unies", No 20, 1962)

La Revue Internationale de Service Social (Nations Unies, New-York, No. 8, Mars 1961) qui vient de sortir de presse est entièrement consacrée à la contribution des sciences sociales à la formation des travailleurs sociaux et, en particulier, aux mémoires ayant servi de documents de base aux travaux d'un groupe d'experts qui s'est réuni du 4 au 14 juillet 1960 à la Maison de l'UNESCO à Paris sous les auspices communs de l'UNESCO et de L'ONU pour examiner cette question.

Bien qu'intéressant au premier chef les dirigeants et les professeurs des écoles de service social, nous signalons ici cette revue car il nous semble que les assistants sociaux en fonction doivent se préoccuper de la formation de leurs jeunes collègues et successeurs. La lecture de ces rapports peut les amener à réfléchir, sur la base de leur propre expérience, aux connaissances qu'il est nécessaire d'enseigner et aux meilleures méthodes de le faire.

NATIONAL ACTIVITIES - ACTIVITES NATIONALES

CANADA

Structure de l'Association Canadienne des Travailleurs sociaux - Les présidents de toutes les sections de l'Association ainsi que ceux des associations provinciales se sont joints au Comité Exécutif le 16 juin 1961 à Toronto afin de discuter le rapport d'un comité spécial qui avait été envoyé à tous les membres quelque temps auparavant. Les conclusions de leur débat furent:

1. Le maintien de la structure actuelle de l'Association, c'est-à-dire à la fois l'affiliation corporative des associations provinciales et l'affiliation individuelle de chaque travailleur social, plutôt que de faire de l'organisation nationale une fédération d'associations provinciales;
2. Le droit accordé aux provinces qui le désirent d'établir une seconde catégorie de membres au niveau provincial;
3. Le principe que tout nouveau membre remplissant les conditions nécessaires pour son affiliation à l'Association Canadienne soit tenu de s'affilier également à l'association provinciale;
4. Le principe que le Conseil National devrait encourager un mouvement dans le sens préconisé au point 3 et l'orienter de façon à assurer le plus d'uniformité possible compatible avec les différences régionales.

Diplôme de service social avancé - A partir de l'année académique 1961-62, l'Ecole de Service Social de l'Université McGill à Montreal organise un programme de formation en trois ans qui permettra aux étudiants d'acquérir un diplôme de service social spécialisé. La troisième année d'études visera à développer une meilleure compréhension des problèmes et de meilleures techniques de traitement dans les domaines des consultations matrimoniales et familiales, de la réhabilitation et des recherches dans la sphère du bien-être social.

(D'après "Le Travailleur Social", Ottawa, Octobre 1961)

During the past year the Toronto Branch of the Canadian Association of Social Workers arranged two week-end institutes for its membres.

The first was on the topic Social Work with Groups, and the leader of the Institute was Dr. Gisela Konopka, Professor of Social Group Work, University of Minnesota, Minneapolis, Minn., The topic of the second was Social Work: A Professional Conscience in Action, with Dean Benjamin H. Lyndon, School of Social Work, University of Buffalo, Buffalo, N.Y. as the leader.

Both of these institutes were professionally stimulating events for the large number of participants. Canadian social workers are deeply indebted to their colleagues in the United States for their generous assistance.

J.A. MAINES

ETATS - UNIS

La quatrième assemblée des délégués de l'Association Nationale des Assistants Sociaux aura lieu à Cleveland du 9 au 13 décembre 1962. Nous aurons certainement l'occasion de reparler de cette conférence de la plus importante de nos associations membres.

FRANCE

XVII^e Congrès de l'Association Nationale des Assistantes Sociales et des Assistants Sociaux - Il s'est tenu à Paris, à la Sorbonne, du 11 au 13 novembre 1961 et a réuni plus de 2000 assistantes sociales, parmi lesquelles plusieurs venant de pays voisins. Leur assiduité à l'ensemble des séances a démontré que l'Association ne s'était pas trompée en pensant répondre aux préoccupations actuelles des professionnelles de service social en prenant pour thème de son congrès: "Facteurs actuels de l'évolution du service social".

Comme il est de tradition à l'Association, ces journées qui sont avant tout "professionnelles" ont donné une place importante aux travaux des assistantes, tout en profitant de l'apport de conférences magistrales nécessaire pour ne pas couper l'action des praticiens du contexte général dans lequel elle s'inscrit. Plus que pour tout autre congrès sans doute, cette ouverture aux dimensions du monde était nécessaire cette année.

Les deux rapports présentés par les assistantes sociales, à partir de travaux faits durant l'année dans les départements, ont voulu répondre à deux préoccupations:

- entendre les "appels" qui sont faits au service social à travers les transformations profondes que subit le monde
- porter un jugement de valeur sur ces transformations, c'est-à-dire, pour reprendre les termes mêmes de Melle ZUCCHI: "considérer d'un regard critique cette évolution, en préciser la dynamique, décider si nous devons l'assumer, et de quelle façon".

Profession qui se structure et s'organise, le service social a évolué sur tous les plans, constate Melle FOUCAUD qui, en introduction à so rapport, pose ainsi ses traits les plus essentiels:

- Son organisation se caractérise par une plus grande insertion dans l'organisme employeur, une hiérarchisation imposée par l'importance des Services, une spécialisation nécessitant le travail en équipe et l'action concertée.

- Sa clientèle ne se limite plus aux familles les plus déficientes, mais atteint maintenant toutes les classes de la société, alors qu'elle s'étend parallèlement à des catégories de personnes qui jusque là s'adressaient peu à lui; vieillards et adolescents, par exemple.

- Ses méthodes d'action et ses techniques deviennent plus scientifiques, se rationalisent, utilisent avec plus de systématisme ce que la civilisation technique met à sa disposition, aussi bien sur le plan matériel d'outils indispensables (secrétariat, moyens de transport, etc.) que dans les domaines de son action même (psychologie, sociologie, etc.)

Mais cette évolution très caractéristique se poursuit à une cadence telle qu'elle demande aux assistantes sociales de prendre conscience de la nature des pressions qui s'exercent sur le service social, afin de ne pas les subir, mais de les devancer pour les assumer.

C'est à cette analyse que devait s'efforcer ensuite ce premier rapport, distinguant parmi les facteurs d'évolution du service social ceux qui proviennent de l'appel des usagers, et ceux qui agissent sur les moyens mis à la disposition des assistantes sociales pour répondre à ces appels:

- Parmi les premiers, Melle FOUCAUD a distingué trois domaines: celui de la vie quotidienne (besoins sanitaires, confort, loisirs, en particulier) - celui de la vie économique (évolution de la notion du travail en lui-même, et conséquences sur la formation professionnelle, logement, décentralisation, etc.) - enfin, dans le domaine plus large encore de la vie civique, elle a insisté sur le phénomène de démocratisation, sur la prise de conscience de leurs responsabilités qui amène les individus à s'intégrer dans des organismes de gestion, à participer activement à des groupements, etc.

- Parmi les moyens que l'évolution actuelle met à la disposition de l'assistante sociale et qui influent directement sur son action, le rapport a mis l'accent sur: les connaissances apportées par l'essor de certaines sciences, dont celles dites humaines ne sont pas les moindres - la législation qui, prévoyant de plus en plus la présence de l'assistante sociale, lui ouvre des domaines où son action déjà engagée n'était toutefois qu'épisodique - les techniques, enfin, qui poussent l'assistante sociale à rationaliser ses méthodes, à agir d'une façon moins empirique, à déterminer plus ou moins les lois de son action.

Le deuxième rapport, voulant juger de ces facteurs et voir dans quelle mesure les assistantes pouvaient en assumer l'évolution pour être fidèles à la vocation du service social, se devait de rechercher les critères de ce jugement, les valeurs auxquelles il devait se référer. Critères qui permettaient pas ailleurs de répondre aux questions les plus aiguës des assistantes, et dont la plus impérieuse semble bien être celle de la définition même du service social.

Directement liée à trois des tendances les plus caractéristiques de notre temps: le développement scientifique et technique - la collectivisation - l'individualisation - la première préoccupation des assistantes sociales dans le contexte actuel est bien la nécessité de se définir. Appelée à insérer son action dans celle d'une institution, le service social s'institutionnalisant lui-même, l'assistante sociale doit de plus en plus se situer dans son organisme et parmi les autres techniciens avec qui elle doit travailler.

Deuxième souci des assistantes: la détermination et la sélection de leurs tâches. Devant les besoins nouveaux, les appels nombreux et variés, l'apparition de professions à caractère social, la nécessité de recourir à des spécialistes, le service social se trouve à la fois devant un nombre accru de tâches à effectuer et devant des personnes de plus en plus nombreuses, et de disciplines différentes pour les faire. Y a-t-il des tâches spécifiques du service social? Qu'est-ce qui doit dicter leur sélection?

Enfin, avec le développement de l'action sociale et son institutionnalisation, les organismes sont amenés à utiliser l'assistante sociale pour individualiser leur action, ce qui entraîne le service social à se poser la question: L'assistante est-elle d'abord au service des personnes pour les aider à mieux utiliser ce que l'action sociale met à leur disposition? Est-elle d'abord au service des institutions pour les aider à mieux servir ces mêmes personnes? Les assistantes sociales représentent-elles un corps professionnel, avec ses règles et ses devoirs s'imposant à tous en dépit de la différence des organismes? Sont-elles au contraire un organe d'exécution de services différentes?

Questions aiguës, qu'une vue claire de la finalité du service social doit permettre d'éclairer. Finalité dont Mary Richmond a pu dire qu'elle était de servir l'homme dans sa plénitude d'homme, et pour cela de rechercher "les méthodes qui développent la personnalité en réajustant consciemment et individuellement entre eux l'homme et son milieu social" et qui a conduit à donner de la fonction d'assistante sociale la définition suivante: "aider l'individu à trouver en lui-même, dans son entourage et dans la "société, tout le bien qui lui est destiné lorsqu'il ne peut le trouver seul, de l'aider "également si besoin est à tenir sa place et à assumer ses responsabilités dans les "diverses sociétés où son existence se développe. Il est en outre demandé à l'assistante "sociale d'aider la collectivité à mieux remplir son rôle à l'égard de l'individu".(*)

* R. LIBERMANN. Droit Social, mars 1960, p.187-193.

Devant l'ampleur du sujet à traiter, les rapports sont donc restés sciemment dans des lignes très générales, et c'est aux carrefours que fut réservé le rôle de prise de conscience plus en détail des exigences actuelles posées au service social. Carrefours dont l'organisation avait été confiée aux commissions permanentes de l'Association qui, chacune dans leur domaine: Déontologie - Formation et perfectionnement - Coordination - Casework, ont approfondi avec les participantes ce qui avait été facteur d'évolution, et quel devait être le sens de cette évolution pour répondre aux exigences actuelles.

L'importance prise par ce travail en carrefours, l'intérêt qu'il a suscité, permettent d'affirmer que les assistantes sociales soucieuses de répondre à leur mission qui est de servir l'homme, sont à l'affût de ce qui peut les enrichir sur la connaissance de l'homme et du monde où il vit, et qu'elles ont conscience des exigences de plus en plus grandes posées à leur profession par l'évolution et la complexité de ce monde.

Constatations qui ont amené Melle GRUNEWALD, présidente réélue de l'Association, à conclure que des facteurs négatifs entravent l'évolution, soit la routine, le surmenage, la déformation du vrai travail social par trop d'enquêtes administratives, le désarroi devant des problèmes nouveaux. Parmi les facteurs positifs, il y a le mécontentement devant les conditions de travail qui rendent impossible la qualité de celui-ci, un réel besoin de perfectionnement, beaucoup de marques d'estime et de confiance de la part des administrations, la faculté de confronter nos principes et nos méthodes avec ceux des autres pays grâce aux congrès et échanges internationaux.

Melle GRUNEWALD a terminé en exprimant les voeux suivants:

"1. Est-il exagéré, à l'époque actuelle et des progrès techniques que les assistantes souhaitent avoir des conditions de travail correctes

- un bureau pour recevoir leurs clients en toute tranquillité?
- une machine à écrire avec une secrétaire pour les décharger de travaux pour lesquels elles ne sont du reste pas spécialement compétentes?
- une voiture pour se déplacer?

"2. Afin de pouvoir s'adapter aux besoins nouveaux et à l'évolution législative et technique, les futures assistantes devront trouver dans les écoles un enseignement et une formation eux aussi adaptés aux exigences nouvelles. Des possibilités de perfectionnement constant devraient en outre être mise à leur disposition dès leur entrée dans la vie professionnelle.

"Ne pourrait-on envisager également un perfectionnement plus poussé et qui aboutirait, comme dans la plupart des professions, à une véritable promotion?

"Tout ceci a été exprimé dans la Circulaire du Ministère de la Santé et de la Population du 22 octobre 1959. Cette Circulaire devrait être mieux connue et appliquée par l'ensemble des services sociaux.

"3. Que le service social soit davantage associé à l'élaboration de la politique sociale (et pas seulement à son exécution). A ce propos Melle GRUNEWALD a rappelé les travaux du XV^e groupe d'étude de la Conférence Internationale de Service Social à Rome et dont la FIAS avait pris la responsabilité (Voir le résumé du rapport du prof. KATZ à la p.5)

"4. Pour notre Association, je souhaite que respectueuse du passé, elle entre courageusement dans les perspectives d'avenir, acceptant de prendre un virage peut-être difficile - mais virage n'est pas rupture! - sachant qu'elle trouvera au bout de nouvelles richesses humaines, de nouvelles raisons d'espoir.

"Le défi du monde nouveau au service social", tel était le titre d'une conférence magistrale au congrès de Rome. N'est-ce pas dans la mesure où, profondément enraciné dans les structures sociales de notre pays, mais assuré que son but fondamental "le service de l'homme" sera toujours respecté, soucieux de s'adapter sans cesse aux besoins nouveaux dans un effort constant de perfectionnement, que le service social apportera sa réponse aux problèmes actuels et contribuera pour sa modeste part à la construction du monde de demain?"

J. BENIER

N.B. Le compte-rendu intégral du Congrès paraîtra dans une brochure spéciale en vente à l'Association Nationale des Assistantes Sociales et Assistants Sociaux, 3 rue de Stockholm, Paris 8.

GRECE

Première Conférence Nationale des Assistants Sociaux - Sous l'égide du Comité permanent pour l'Enseignement du Service Social et de l'Unitarian Service Committee s'est réunie à Athènes du 10 au 16 septembre 1961 une conférence sur "Les besoins fondamentaux de l'homme".

S.M. la Reine Frédérique, désirant témoigner l'intérêt qu'elle porte au service social, ouvrit la conférence et exprima ses encouragements aux assistants sociaux. Elle s'entretint aimablement avec plusieurs d'entre eux.

Ensuite Miss H. Fogg apporta les vœux de l'Unitarian Service Committee et les délégués de divers organismes internationaux souhaitèrent un travail fructueux à l'assemblée.

Les différents aspects des besoins humains furent envisagés puis discutés après la présentation de chacun des sujets se rapportant au thème général de la Conférence:

Le Service Social pendant les dix dernières années

Les besoins fondamentaux de l'homme dans un monde en évolution par Dr. Margaret MEAD

Les besoins humains d'un pays du point de vue économique, physique et mental

Le rôle de l'assistant social en face des besoins de la communauté

Les perspectives du service social en Grèce.

La Conférence se termina par un exposé magistral de Miss Eileen YOUNGHUSBAND sur "La déontologie de l'assistant social".

Les assistants sociaux grecs se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir, nombre d'entre eux travaillant dans des départements éloignés d'Athènes. Pendant les moments de détente, une atmosphère gaie et bruyante témoignait de la satisfaction de tous: contentement de revenir à Athènes et de revoir des camarades, intérêt suscité par la conférence.

Melle ALEXANDRAKI, présidente de l'Association des Assistants Sociaux, profita d'un moment libre pour mettre les assistants sociaux au courant de l'activité de leur Association et surtout pour leur faire connaître les négociations en cours afin que les assistants sociaux travaillant pour l'Etat dans le cadre de divers ministères obtiennent le rang de fonctionnaires et jouissent des mêmes salaires et des mêmes droits. Elle fut très applaudie.

Après la communication de Melle Alexandraki, Madame LAGRANGE (Belgique) apporta les cordiales salutations de Melle Ginot, présidente, au nom de la Fédération Internationale des Assistants Sociaux, et ses encouragements pour que l'Association Grecque poursuive avec ardeur ses objectifs ainsi que ses félicitations pour les résultats obtenus.

Le service social en Grèce est en pleine progression, ses assistants sociaux sont jeunes. Ses dernières techniques sont déjà enseignées et pratiquées.

S. LAGRANGE

ISRAEL

Conférence annuelle de l'Association des Travailleurs Sociaux en Israël

Cette conférence eut lieu à Tel Aviv les 29 et 30 novembre 1961 et dura un jour et demi. Elle groupa 800 membres provenant de toutes les parties du pays. Le thème général en était "Le service social en Israël aujourd'hui et l'orientation de son futur développement". Le Ministre de l'Assistance Sociale et d'autres éminentes personnalités assistèrent à la séance d'ouverture et y prononcèrent des allocutions. On y entendit aussi Melle S. WERNER, Secrétaire exécutif, présenter le rapport annuel de l'Association et une conférence de Mme Dinah LIEBERMAN, de l'Ecole de Service Social de l'Université sur le thème général.

Le lendemain, pour la première fois dans l'histoire des conférences annuelles, les participants se répartirent en groupes de discussion dirigés chacun par un assistant social expérimenté et où dans chaque cas il avait en outre été prévu une introduction de dix minutes sur les objets à débattre, soit:

1. La supervision (professionnelle et administrative)
2. La fonction en cours d'emploi
3. Le statut professionnel de l'assistant social dans divers services
4. La spécialisation en service social familial
5. La coordination des services
6. Le rôle de l'assistant social dans l'organisation des fonctions de l'autorité locale.

ITALIE

Projet de loi - Il a été déposé en novembre à la Chambre des Députés un projet de loi sur les écoles de service social et la reconnaissance du titre d'assistant social. Nous suivrons avec sympathie la suite donnée à ce projet et formons les vœux les meilleurs pour que soient ainsi couronnés de succès les longs efforts de notre association membre d'Italie.

Nouvelle présidence - Madame Elda Busnelli Fiorentino ayant démissionné en vue de la prochaine naissance de son enfant, M. Emanuele SGROI a été élu pour lui succéder à la présidence de l'ANAS. M. Sgroi faisait déjà partie du Bureau de la Présidence (Voir l'Assistant Social, No 3, septembre 1961), aussi celui-ci sera-t-il complété par Melle Teresa CIOLFI.

(D'après "Anas bolletino di informazione" No. 20-21, 1961)

PHILIPPINES

The late Dr. Felisa Salas Garina

Felisa Salas Garina was born in 1909 in the Philippine Islands. Early in life she showed herself to be an outstanding student with a special insight into human problems and a dedication to serve humanity. Later in life these qualities were brought to fruition in a disciplined way, based on a solid foundation of learning and augmented by her natural capacity for leadership. She acquired her Associate in Arts degree at the National University and her Bachelor in Laws at the Philippine Law School. Her Master's degree and Doctorate were conferred by the Catholic University of America.

The scope of Dr. Garina's achievements was very wide. It included social service in public and private agencies on varying levels from Family Visitor to Administrator. She devoted herself also to political problems in relation to women's suffrage as well as to research and to University teaching. During the Japanese occupation of Manila, Dr. Garina remained to supervise relief centres and at great risk to herself actively aided the underground resistance movement. At the time of her death in January 1961, she was Director of the Philippine School of Social Work. Her passing away is an inestimable loss to her country and to the field of Social Work but she remains as an inspiration to social workers everywhere.

POLOGNE

Prise de contact - Lors d'un Symposium pour la Réadaptation des Diminués Physiques qui eut lieu à Varsovie les 19, 20 et 21 septembre 1961, notre Présidente Melle GINET prononça une courte allocution expliquant l'intérêt de la FIAS pour la question traitée, ainsi que sa constitution et son but.

Adresser la correspondance à:
All correspondence to be sent to:

Madame Jeanne-Marie Small
5, quai Capo d'Istria
Genève (Suisse)

